

# AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

( Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de SAISSAC  
se réunira, en séance ordinaire le 03 mai 2021, à 18 heures 30.

## Objet de la réunion

Convention assistance pour recherche de fuites  
Vente parcelle  
Point sur les Médiévales  
Questions diverses

Pour assurer la tenue de la réunion dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur en période de Covid 19 et afin de respecter les mesures de distanciation physique, la séance se tiendra dans la salle des fêtes.  
Une attestation de déplacement dérogatoire est nécessaire (cocher case 4) pour y assister.

Fait à Saissac, le 27 avril 2021

Le Maire

